



Conseil économique et social

Distr. générale
8 septembre 2015
Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur la protection
et l'utilisation des cours d'eau transfrontières
et des lacs internationaux

Septième session

Budapest, 17-19 novembre 2015

Point 4 g) de l'ordre du jour provisoire

**Bilan des activités réalisées et examen des activités futures dans
les différents domaines d'activité : Initiative sur l'eau de
l'Union européenne et Dialogues sur les politiques nationales**

Rapport relatif à la mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales

**Établi par le secrétariat et l'Organisation de coopération
et de développement économiques (OCDE)**

Résumé

À sa sixième session (Rome, 28-30 novembre 2012), la Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) a décidé de poursuivre le processus des dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau [ECE/MP.WAT/37, par. 57 d)] et elle a désigné le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau pour superviser les activités relatives à ce processus prévues au programme de travail de la Convention pour 2013-2015 (voir ECE/MP.WAT/37/Add.1, domaine d'activité 2).

Le présent document donne un aperçu des objectifs et de l'état actuel des dialogues sur les politiques nationales de gestion intégrée des ressources en eau, d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les dialogues sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne dans 10 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. La Commission économique pour l'Europe (CEE) est le partenaire stratégique pour les dialogues sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau, et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est le partenaire stratégique pour les dialogues concernant l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour les aspects financiers de la gestion des ressources en eau.



La Réunion des Parties souhaitera peut-être :

- a) Reconfirmer le rôle important des dialogues sur les politiques nationales dans la promotion de la mise en œuvre et de l'application de la Convention et de son Protocole sur l'eau et la santé, du rapprochement progressif de la législation de l'Union européenne et de l'amélioration de la coopération transfrontière;
- b) Reconnaître l'attachement des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale aux dialogues sur les politiques nationales et leur ferme adhésion au processus;
- c) Remercier la Roumanie et la Commission européenne de leur dynamisme et de l'appui qu'elles ont apporté à ce domaine d'activité, et remercier les autres pays et organisations partenaires de leur appui au processus des dialogues;
- d) Décider de poursuivre le processus de dialogue concernant la gestion intégrée des ressources en eau et inscrire les activités correspondantes dans le plan de travail pour la période 2016-2018;
- e) Saluer l'ouverture de négociations par la Commission européenne en vue de la poursuite du financement de la mise en œuvre du programme de dialogues sur les politiques nationales pour la période 2016-2019, et inviter les Parties à la Convention à envisager de contribuer à nouveau aux activités, que ce soit financièrement ou matériellement par la désignation d'experts ou d'autres moyens d'assistance, en soulignant que les dialogues sur les politiques nationales sont un procédé à la fois peu coûteux et efficace;
- f) Confirmer le mandat du secrétariat de la Convention en tant que partenaire stratégique de l'Initiative de l'Union européenne pour l'eau concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Les dialogues sur les politiques nationales :		
Généralités et principaux résultats	1–14	4
A. Généralités	1–8	4
B. Principales réalisations en 2013-2015	9–14	6
II. Mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales en 2013-2015	15–62	7
A. Activités nationales	16–50	7
B. Activités régionales	51–57	14
C. Activités de communication	58–62	15
III. Enseignements tirés et projets pour l’avenir	63–78	16
A. Enseignements tirés	63–71	16
B. Projets pour l’avenir	72–78	18
Annexe		
Financement des dialogues sur les politiques nationales		20

I. Les dialogues sur les politiques nationales : Généralités et principaux résultats

A. Généralités

1. Les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement sont le principal mécanisme opérationnel de l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne (ou Initiative européenne pour l'eau, IEE) concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale. Cette Initiative, y compris sa composante relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, a été lancée lors du Sommet mondial pour le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 et contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). La Commission économique pour l'Europe (CEE) est le partenaire stratégique pour l'appui aux dialogues sur les politiques concernant la gestion intégrée des ressources en eau au titre de la Convention de la CEE sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau). L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est le partenaire stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement ainsi que pour les aspects financiers de la gestion des ressources en eau. La composante de l'IEE relative aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale est actuellement présidée par la Roumanie.

2. Des dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été engagés en Arménie, en République de Moldova et en Ukraine en 2006, au Kirghizistan en 2008 et en Azerbaïdjan, en Géorgie, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2010 et 2011. En 2013, le processus a été lancé au Kazakhstan. À ce jour, la CEE conduit des dialogues sur les politiques nationales concernant la gestion intégrée des ressources en eau dans neuf pays.

3. Des dialogues sur l'approvisionnement en eau, l'assainissement et/ou la dimension économique et financière de la gestion des ressources en eau sont en cours dans sept pays : Arménie, Fédération de Russie (au niveau infranational, en République de Bouriatie), Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova et Ukraine. À la fin de 2014 et au début de 2015, des préparatifs ont été engagés en vue d'un éventuel dialogue sur la politique nationale au Bélarus.

4. Les dialogues consacrés à la gestion intégrée des ressources en eau apportent aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale une assistance concrète pour en renforcer la mise en œuvre. Les « ensembles de principes d'action » (lois, stratégies, ordonnances ministérielles et plans de mise en œuvre) constituent un résultat important des dialogues. Dans le choix de tels ensembles de mesures d'appui (à la demande du pays participant), la CEE, étant donné ses compétences et son avantage comparatif, met l'accent sur la mise en œuvre de ses instruments, tels que le Protocole sur l'eau et la santé, et sur les questions transfrontières, notamment l'application de ses différentes directives (sur la surveillance et l'évaluation, la gestion des inondations, les changements climatiques, etc.). De plus, la mise en œuvre des stratégies et dispositions législatives de l'UE (telles que le programme de coopération pour l'environnement et l'eau entre l'UE et l'Asie centrale, la Directive-cadre sur l'eau¹, etc.) constitue un cadre d'action important. Le montant des ressources disponibles détermine en grande partie le niveau d'ambition des ensembles de principes d'action. Si les dialogues reposent sur la même méthodologie dans les différents pays, ils sont spécifiques à chaque pays dans le cas de la gestion intégrée des ressources en eau, s'agissant de la démarche employée pour en appliquer les

¹ Directive 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

principes, des questions de fond abordées et de la dynamique du processus. La mise en œuvre dépend des objectifs de la gestion de l'eau dans chaque pays, du cadre législatif et institutionnel et de la situation politique et socioéconomique.

5. Les dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement aident concrètement les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à atteindre les OMD se rapportant à l'eau en améliorant le cadre juridique, institutionnel et réglementaire applicable à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement ainsi que la gouvernance globale de ce secteur conformément aux meilleures pratiques internationales et grâce au savoir-faire de l'OCDE. S'il est vrai que plusieurs pays mobilisent les donateurs pour financer la reconstruction ou le développement des réseaux d'approvisionnement en eau et des usines de traitement des eaux usées, on ne sait pas précisément comment les services des eaux pourront assurer le bon fonctionnement et l'entretien des équipements existants et d'infrastructures nouvelles, les capacités et les ressources financières étant limitées. C'est pourquoi les dialogues sur les politiques nationales axés sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement présentent aux gouvernements un ensemble de solutions permettant de tirer le meilleur parti des ressources disponibles et d'attirer de nouveaux investissements publics ou privés. En fonction de la demande du pays, le travail porte sur les domaines suivants : a) l'adaptation du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement aux changements climatiques; b) les modèles économiques durables reposant sur des services en ligne dans ce secteur et la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire favorable, question particulièrement cruciale dans les zones rurales; c) une stratégie financière réaliste, associant la tarification de l'eau et des mesures d'accompagnement pour en atténuer les conséquences sociales, et des plans d'investissement financièrement réalisables; et d) des mécanismes nationaux efficaces de soutien financier dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Les dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement s'appuient sur des projets pilotes, les meilleures pratiques internationales, des études et/ou des modèles. Des analyses approfondies débouchent sur un processus global permettant aux différents acteurs de se rencontrer et d'échanger leurs points de vue. Des stratégies de financement et des plans d'investissement, des feuilles de route pour la refonte des réseaux de distribution d'eau, des réformes des politiques tarifaires et des mesures d'accompagnement social figurent parmi les résultats de ces activités.

6. Dans les pays où le dialogue porte à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement et/ou sur la dimension économique et financière de la gestion de l'eau, le processus est mis en œuvre de façon concertée par la CEE et l'OCDE. Dans certains pays, l'un des partenaires devient chef de file et l'autre apporte sa contribution pour certaines questions. En Fédération de Russie, c'est l'OCDE qui ouvre la voie. Au Turkménistan, seule la CEE conduit le dialogue à l'heure actuelle.

7. Les dialogues sur les politiques reposent sur des consultations avec les ministères, agences et institutions (y compris scientifiques et universitaires), organisations non gouvernementales (ONG) régionales et nationales, instances parlementaires et autres organismes nationaux et internationaux concernés. Le dialogue est généralement dirigé par un haut représentant du gouvernement, par exemple le ministre ou le vice-ministre de l'environnement, ou encore le président du comité d'État de l'eau. Dans chaque pays, des comités directeurs sont créés pour diriger et orienter le dialogue. Ils se composent de représentants des ministères, agences et institutions concernés, ainsi que d'ONG.

8. Les comités directeurs se réunissent au moins une fois par an au niveau national pour étudier les grandes questions relatives à l'eau et adopter des décisions concernant les dialogues sur les politiques nationales. Des organisations internationales et des

donateurs tels que la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'UE, ainsi que des donateurs bilatéraux, sont invités à prendre part aux réunions consacrées au dialogue.

B. Principales réalisations en 2013-2015

9. Une aide a été apportée en vue de l'élaboration d'une nouvelle législation et d'ensembles de mesures dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales, afin de contribuer à l'application des principes de gestion intégrée des ressources en eau. Un nouveau Code de l'eau a été élaboré au Turkménistan et une nouvelle loi sur l'eau ainsi qu'une série de règlements d'application ont été mis au point en Géorgie. En Azerbaïdjan, une assistance a été fournie pour la formulation d'une stratégie nationale du secteur de l'eau. Au Tadjikistan, un soutien a été apporté pour l'élaboration d'un programme de réforme du secteur de l'eau. L'agriculture irriguée étant de loin le principal consommateur de ressources en eau de l'Asie centrale, le Kirghizistan a fait réaliser deux études sur l'application des technologies d'irrigation les plus adaptées et économiquement viables. Au Tadjikistan, la stratégie de développement du secteur de l'irrigation a été instaurée grâce au dialogue sur la politique nationale.

10. L'OCDE a analysé l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion de l'eau dans le cadre de la composante relative à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement au niveau national (en Arménie et au Kirghizistan), à l'échelon infranational (dans le bassin du lac Baïkal, en République de Bouriatie, dans la Fédération de Russie) et au niveau transfrontière (en Arménie, en Azerbaïdjan et en Géorgie). Dans tous les pays, la présentation des conclusions de ces analyses a stimulé l'engagement de poursuivre la réforme. L'analyse de modèles économiques durables pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les petites villes et les agglomérations rurales au Kazakhstan a été achevée en 2014 et approuvée par les autorités kazakhes.

11. Le renforcement des liens avec d'autres domaines d'activité de la Convention, comme les travaux sur les interactions, ainsi qu'avec d'autres traités de la CEE, est une priorité pour les dialogues sur les politiques nationales. En Arménie, en Géorgie, au Kazakhstan, au Kirghizistan, en République de Moldova, au Tadjikistan et au Turkménistan, le processus de dialogue a permis d'encourager l'adhésion au Protocole sur l'eau et la santé et son application. Au Kazakhstan, au Tadjikistan et au Turkménistan, une coopération avec la Convention de la CEE sur les effets transfrontières des accidents industriels (Convention sur les accidents industriels) a été engagée. Les travaux menés au Kazakhstan dans le cadre du Programme d'études des performances environnementales de la CEE ont été intégrés dans le projet de dialogue sur la politique nationale relatif à la gestion du secteur de l'eau, financé par la délégation de l'Union européenne au Kazakhstan pour la période 2015-2018.

12. La régularité du processus de dialogue sur les politiques nationales et la stabilité de ses cadres institutionnels ont été déterminants pour son succès. L'orientation politique donnée par l'Union européenne et par le Président de sa composante de l'Initiative pour l'eau, en collaboration avec l'OCDE en tant que partenaire stratégique pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, a permis d'obtenir des conseils judicieux pour les réformes nécessaires du secteur de l'eau et a contribué à la réalisation dans la sous-région des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'eau. Trois réunions du Groupe de travail de l'initiative sur l'eau ont été

organisées afin que les principales parties prenantes des pays bénéficiaires des dialogues sur les politiques nationales puissent diriger le processus de dialogue. Dans les huit pays cibles, des comités directeurs multipartites se réunissent régulièrement pour orienter les dialogues sur les politiques nationales et superviser le processus au niveau du pays; 26 réunions de haut niveau se sont ainsi tenues au cours de la période intersessions. Deux réunions ont été organisées dans la région russe de Bouriatie où le modèle de dialogue sur les politiques nationales est mis à l'essai à l'échelon infranational. Le comité directeur le plus récent a été créé en 2013 au Kazakhstan, où le processus de dialogue a débuté.

13. En plus de leur fonction première, qui est d'aider à l'élaboration de politiques de gestion intégrée des ressources en eau, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, les dialogues sur les politiques nationales et leurs comités directeurs sont devenus dans plusieurs pays des mécanismes nationaux de coordination pour les projets relatifs à l'eau exécutés sous les auspices d'organisations internationales (telles que la CEE, la Commission européenne, l'OCDE, le PNUD et la Banque mondiale) et de pays donateurs (tels que la Finlande, la Norvège et la Suisse). Ils contribuent ainsi à une plus grande cohérence d'action et à l'utilisation rationnelle des fonds disponibles.

14. Trois ouvrages importants ont été publiés conjointement avec l'OCDE : *The European Union Water Initiative National Policy Dialogues: Achievements and lessons learned* (ECE/MP.WAT/38)² en 2013, *Integrated Water Resources Management in Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia: European Union Water Initiative National Policy Dialogues progress report 2013* (ECE/MP.WAT/44)³ et *Water Policy Reforms in Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia*⁴ en 2014. De plus, trois numéros du bulletin intitulé « Update on National Policy Dialogues » ont été publiés en anglais et en russe depuis la sixième session de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau en 2012.

II. Mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales en 2013-2015

15. Les dialogues sur les politiques nationales sont menés à l'échelle nationale. Les priorités sont donc établies en accord avec les autorités du pays concerné et les comités directeurs nationaux assurent la supervision du processus. Des réunions annuelles du Groupe de travail de l'Initiative européenne sur l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale sont également organisées, au cours desquelles des données d'expérience sont échangées et les priorités régionales examinées pour les années à venir.

A. Activités nationales

Arménie

16. Le dialogue sur la politique nationale qui a débuté en Arménie en 2006 contribue à la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau dans le cadre législatif et institutionnel national. En 2010, la CEE et l'OCDE ont créé un comité directeur commun axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, ce qui

² À consulter à l'adresse suivante : www.unece.org/env/water/publications/euwi_npd.html.

³ À consulter à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/index.php?id=35306>.

⁴ CEE, UE, OCDE, 2014. Voir www.unece.org/env/water/publications/euwi_eecca_brochure_2006-2014.html.

permet plus de synergies ainsi qu'une meilleure coordination des activités. Le comité a tenu deux réunions en 2014.

17. Un projet visant à faciliter la mise en application du Protocole sur l'eau et la santé a débuté en décembre 2012 avec le concours de la Finlande. L'établissement d'objectifs nationaux s'est achevé dans le courant de l'été 2014 et, en décembre, le comité directeur a adopté un plan d'action pour appuyer la réalisation des objectifs dans un certain délai. À la même réunion, il a été convenu d'un plan de route pour la ratification du Protocole sur l'eau et la santé par l'Arménie.

18. Le Comité d'État arménien des systèmes hydrologiques a demandé la mise en route d'une activité en vue d'appuyer l'élaboration d'une stratégie nationale d'assainissement durable. Ces travaux, entrepris en 2013-2014, ont débouché sur des recommandations relatives à l'élaboration de cette stratégie en Arménie. Les recommandations portent sur la réforme institutionnelle et réglementaire, la structure du marché et les dispositions financières. Ces travaux découlent d'une évaluation de la situation en matière de collecte et de traitement des eaux usées et d'un examen du degré d'ambition du Gouvernement arménien.

Azerbaïdjan

19. La première réunion du comité directeur azerbaïdjanais pour le dialogue a été organisée en octobre 2010. Ce dialogue concerne principalement la mise au point d'une stratégie gouvernementale de gestion de l'eau (Stratégie nationale de l'eau). Au cours des dernières années, des experts de l'Azerbaïdjan ont participé à des travaux réalisés au niveau régional sur la sécurité des barrages. Des travaux ont été entrepris à l'été 2015 en vue de fixer des objectifs nationaux assortis de délais au titre du Protocole sur l'eau et la santé. Le dialogue en Azerbaïdjan est financé par la Commission européenne et l'OSCE. Le Gouvernement finlandais y a contribué en mandatant des experts pour l'élaboration de la Stratégie nationale de l'eau. Au cours de sa troisième réunion, en février 2015, le comité directeur a arrêté une procédure pour achever la mise au point de la stratégie en étroite concertation avec plusieurs donateurs.

20. La coopération avec la Géorgie voisine concernant les eaux transfrontières et, en particulier, la préparation d'un accord bilatéral pour la gestion des eaux partagées a également compté parmi les aspects importants du dialogue sur les politiques nationales. Un accord bilatéral devrait être signé en 2015. L'OCDE a organisé une réunion d'experts en janvier 2014 à Bakou et une autre en novembre 2014 à Tbilissi, posant ainsi les jalons d'une évaluation des avantages économiques que pourrait procurer la coopération entre l'Azerbaïdjan et la Géorgie en matière de gestion des eaux. Ces travaux aident à examiner des mécanismes de partage des coûts et des bénéfices entre les deux pays riverains.

21. En 2013-2015, la CEE a mené un projet pilote afin de tester la démarche adoptée pour l'évaluation thématique des interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans le bassin transfrontière de l'Alazani/Ganykh, commun à l'Azerbaïdjan et à la Géorgie. Les conclusions préliminaires du rapport d'évaluation ont été examinées avec les partenaires nationaux concernés dans le cadre du dialogue sur les politiques nationales.

Bélarus

22. Lors de la mission de l'OCDE au Bélarus en octobre 2014, le Ministère de l'économie a manifesté le désir d'entreprendre un dialogue sur les politiques nationales, qu'il a confirmé dans une lettre adressée à l'OCDE en décembre 2014. Les représentants des organismes publics concernés, de l'OCDE et de la CEE ont examiné

les priorités et les éventuels projets, au cours d'une mission de suivi en mars 2015. La première activité, relative à l'élaboration d'une stratégie nationale en matière d'eau et d'assainissement, sera lancée au premier semestre de 2016.

Géorgie

23. Le dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé en Géorgie en septembre 2010 par des rencontres entre le secrétariat de la Convention sur l'eau de la CEE, des représentants du Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et d'autres acteurs. Le mémorandum d'accord sur l'application des résultats du dialogue a été signé par le Ministère de la protection de l'environnement et des ressources naturelles et la CEE en octobre 2011.

24. Le dialogue sur la politique nationale de gestion intégrée des ressources en eau en Géorgie porte essentiellement sur trois thèmes : a) élaboration de la législation nationale de l'eau sur la base des principes de gestion intégrée des ressources et directive-cadre dans le domaine de l'eau de l'UE; b) établissement d'objectifs pour l'application du Protocole sur l'eau et la santé et c) activités transfrontières, y compris coopération avec l'Azerbaïdjan voisin et adhésion à la Convention sur l'eau.

25. En 2013-2015, une nouvelle loi sur l'eau a été élaborée dans le cadre du processus de dialogue sur la politique nationale. Ce texte ambitieux introduit l'approche fondée sur les bassins hydrographiques dans la gestion intégrée des ressources et la délivrance d'autorisations et de licences pour l'utilisation et l'évacuation des eaux; il précise le rôle des différentes institutions publiques associées à la gestion des ressources en eau. En 2014-2015, six règlements d'application de la nouvelle loi ont été élaborés en coopération avec le Projet relatif à la protection environnementale des bassins hydrographiques internationaux financé par l'UE. La CEE participe à l'élaboration de deux autres règlements à l'automne 2015. La nouvelle loi et ses règlements d'application devraient être adoptés par le parlement géorgien à la fin de l'année 2015. En 2014, la procédure de ratification du Protocole sur l'eau et la santé a débuté en Géorgie, mais n'a pas encore abouti.

26. Une note de synthèse reprenant les résultats obtenus et les leçons tirées du dialogue sur la politique nationale relative à la gestion intégrée des ressources en eau, financée par la Finlande, a été publiée en décembre 2013⁵. La Commission européenne a également contribué au processus du dialogue en Géorgie.

Kazakhstan

27. Le processus de dialogue sur la politique nationale porte, au Kazakhstan, à la fois sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur les questions d'approvisionnement et d'assainissement. Des missions préparatoires ont été effectuées en mai et septembre 2012 en vue de lancer le dialogue dans le pays. Le comité directeur, créé par une ordonnance du Premier Ministre en date du 10 avril 2013, a tenu trois réunions : en juin 2013, en avril 2014 et en mai 2015. En décembre 2013, octobre 2014 et septembre 2015, des réunions de groupes d'experts et un séminaire national sur la gestion intégrée de l'eau ont eu lieu pour examiner les résultats préliminaires des travaux en cours et le plan de travail pour 2014-2015.

28. Les activités à entreprendre ayant été hiérarchisées à la première réunion du comité directeur, la CEE a aidé le Kazakhstan à analyser les avantages d'une adhésion

⁵ *Results and lessons learnt from Georgian National Policy Dialogue on Integrated Water Resources Management under European Union Water Initiative* (Tbilissi, Ministère finlandais des affaires étrangères, 2013) Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/ge>.

au Protocole sur l'eau et la santé. Compte tenu des résultats de cette analyse effectuée par un groupe d'experts national, il a été décidé à la deuxième réunion du comité, en avril 2014, de lancer le processus de ratification du Protocole sur l'eau et la santé. À l'automne 2015, le processus d'établissement d'objectifs nationaux assortis de délais au titre du Protocole a été lancé, avec l'aide de la CEE et le financement de l'UE.

29. Un ensemble de principes d'action – des recommandations portant sur des modèles économiques durables d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les zones rurales et les petites agglomérations au Kazakhstan – a été élaboré en 2014 avec l'aide de l'OCDE.

30. Les activités organisées dans le cadre du dialogue sur la politique nationale ont bénéficié de l'aide de la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne en 2013-2015. Depuis l'automne 2015, une partie de ces activités sont financées par la délégation de l'Union européenne au Kazakhstan dans le cadre d'un projet de quatre ans pour le renforcement de l'économie verte dans le domaine de la gestion des ressources en eau.

Kirghizistan

31. Au Kirghizistan, le dialogue sur les politiques nationales a débuté en 2008. Un comité directeur commun pour les deux aspects du dialogue, à savoir la gestion intégrée des ressources en eau ainsi que l'approvisionnement en eau et l'assainissement, a été créé en 2011. Le dialogue a porté sur : a) la mise en œuvre d'un système de gestion des bassins hydrographiques à travers l'élaboration d'un plan de gestion du bassin du Tchou; b) la fixation d'objectifs et de dates butoirs au niveau national dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé; et c) l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion des ressources en eau.

32. Un projet de stratégie de financement a été mis au point pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans le cadre du dialogue, ce qui a ouvert la voie à un certain nombre de progrès sur le plan institutionnel réalisés entre 2011 et 2014 (en particulier la création d'un organisme public responsable de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en zone rurale comme en zone urbaine, l'établissement d'objectifs clairs et réalistes en la matière dans la Stratégie nationale de développement durable et la rédaction d'un document d'orientation sectoriel).

33. Un groupe d'experts chargé d'apporter un appui au Conseil de gestion du bassin du Tchou a commencé à mettre au point progressivement le plan de gestion du bassin. En 2013, il a rédigé un rapport regroupant l'ensemble des données concernant le bassin. Au mois de mars 2014, l'évaluation de l'infrastructure du bassin revêtant une importance stratégique a été achevée. Les deux premières réunions du Conseil de gestion se sont tenues en février 2013 et juin 2014. Une étude consacrée aux technologies les plus appropriées permettant d'économiser l'eau pour le secteur de l'irrigation au Kirghizistan a été présentée à la réunion de mars 2015 du comité directeur du dialogue sur la politique nationale. Des recommandations portant de manière spécifique sur l'utilisation de techniques d'irrigation efficaces sont en préparation pendant l'automne 2015, avec l'aide de la CEE, en tant qu'activité de suivi.

34. Un groupe de travail sur la formulation des objectifs dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé a tenu plusieurs réunions en 2012 et 2013. Les objectifs nationaux ont été approuvés par le comité directeur en mars 2013 et officiellement adoptés en juin 2013 par voie d'ordonnance prise conjointement par le Ministre de la santé et le Ministre de l'agriculture et de l'amélioration foncière du Kirghizistan. Un projet de

réalisation des objectifs nationaux, financé par la Finlande, a démarré à l'automne 2015.

35. L'OCDE a surtout axé ses travaux sur l'amélioration des instruments économiques de gestion des ressources en eau. Un plan d'action à moyen terme visant à remanier les instruments essentiels a été établi sur la base des options et des scénarios de réforme proposés. En juin 2015, l'OCDE a lancé un projet visant à aider le Kirghizistan à mettre en place une redevance sur le captage des eaux de surface et à réformer les méthodes actuelles d'estimation de la valeur monétaire des dégâts causés aux masses d'eaux de surface par des activités industrielles. Ce projet, tout comme les travaux futurs de l'OCDE, contribueront à mieux faire concorder la politique de l'eau et la politique agricole au Kirghizistan.

36. Une note de synthèse reprenant les résultats obtenus et les leçons tirées grâce au dialogue sur la politique nationale au Kirghizistan entre 2008 et 2013 a été publiée, à l'aide d'un financement de la Finlande⁶.

37. De 2010 à 2015, le dialogue sur la politique nationale a bénéficié de l'appui de la Commission européenne et du Gouvernement finlandais. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui prête son concours à l'élaboration d'un ensemble de principes d'action pour le plan de gestion du bassin du Tchou. Le Gouvernement norvégien a apporté une aide pour la formulation d'objectifs. Les travaux sur les instruments économiques de gestion des ressources en eau bénéficient de l'appui de l'UE, de la Finlande, de la Norvège et de la Suisse.

République de Moldova

38. En République de Moldova, le dialogue sur la politique nationale axé sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a commencé en 2006. Il bénéficie du soutien de la Direction du développement et de la coopération de la Suisse. Au cours de la période 2012-2015, l'accent est mis sur le suivi et la réalisation des objectifs fixés au titre du Protocole sur l'eau et la santé. Le programme national de réalisation des objectifs nationaux sera finalisé à l'automne 2015, y compris le projet de plan d'action et le projet de stratégie de mobilisation de ressources financières. Le Centre d'échange d'informations sur le Protocole qui a été établi en octobre 2013 fait figure d'exemple pour toute la région. L'expérience du Centre a été présentée par les experts moldaves lors de séminaires relatifs aux dialogues sur les politiques nationales qui se sont tenus au Kazakhstan (en avril 2014) et au Turkménistan (en octobre 2014). Ces activités sont réalisées en étroite coordination avec le dialogue axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement.

39. La phase actuelle de ce dialogue est consacrée à l'amélioration des mécanismes nationaux de soutien financier dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Ces activités sont menées avec l'aide de l'OCDE et bénéficient du soutien de la Commission européenne ainsi que de l'Équipe spéciale de l'OCDE pour la mise en œuvre du Programme d'action pour l'environnement. Le dialogue a contribué utilement à la révision de la stratégie gouvernementale d'approvisionnement en eau et d'assainissement ainsi qu'à la stratégie nationale d'adaptation.

Fédération de Russie

40. Un dialogue sur les politiques axé sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement a été lancé en 2010 en Fédération de Russie : il est centré sur l'amélioration du cadre juridique, institutionnel et réglementaire régissant la

⁶ *National Policy Dialogue on Integrated Water Resources Management: Process and results for the period of 2008-2013* (Bichkek, Ministère finlandais des affaires étrangères, 2013) Disponible à l'adresse suivante : <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/kg>.

participation du secteur privé dans ce domaine. Une mission exploratoire en vue de la reprise du dialogue dans ce pays a été organisée en mai 2012. L'OCDE a fait réaliser une étude sur les instruments économiques de gestion intégrée des ressources en eau dans la Fédération de Russie, laquelle a été publiée en octobre 2013. Les travaux sur les moyens d'améliorer l'utilisation d'instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au niveau infranational (en République de Bouriatie, dans le bassin du lac Baïkal) ont débuté en 2013. Un groupe de coordination interministériel a été établi par l'administration bouriate pour orienter les travaux. Un ensemble de principes d'action a été défini, avec l'aide de l'OCDE, en vue d'améliorer les instruments économiques de gestion des ressources en eau en République de Bouriatie (en particulier dans le bassin du lac Baïkal). L'OCDE prévoit d'organiser au deuxième semestre 2015 un séminaire au niveau national, pour communiquer aux autorités nationales les résultats du projet et les recommandations connexes et mobiliser le soutien politique nécessaire à leur mise en œuvre. Ces activités bénéficient de l'appui de l'UE (Direction générale de la coopération internationale et du développement) et de l'Allemagne.

Tadjikistan

41. Le dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé au Tadjikistan en 2010 et le comité directeur du dialogue a tenu huit réunions depuis lors. Au départ, le principal objet du dialogue était d'appuyer l'élaboration de la stratégie de réforme du secteur de l'eau, y compris l'édification de cadres juridiques et institutionnels fondés sur les principes de la gestion intégrée. Le Groupe de travail juridique s'est attaché au second semestre 2013 à proposer les changements juridiques nécessaires à l'appui de la réforme des institutions. En décembre 2013, il a achevé un rapport détaillé sur les modifications à apporter au Code de l'eau et à d'autres textes de loi importants pour la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau⁷. Au printemps 2013, la première phase de la stratégie de réforme du secteur de l'eau était au point; son exécution a débuté à la fin de 2013 avec un changement institutionnel majeur : la séparation des fonctions liées à l'élaboration des politiques et des fonctions opérationnelles dans le secteur de l'eau. La stratégie de réforme a été affinée au début de 2015 et devrait être adoptée par le Gouvernement à l'automne 2015. Une stratégie distincte de développement du secteur de l'irrigation est en cours d'élaboration avec l'aide de la CEE. Les travaux législatifs menés au Tadjikistan dans le cadre du dialogue sur la politique nationale ont été financés par la Commission européenne.

42. Des objectifs nationaux ont aussi été définis dans le contexte du Protocole sur l'eau et la santé et la réalisation de certains d'entre eux sera financée par la Finlande en 2015-2017.

43. Le renforcement de la coopération relative aux eaux transfrontières avec le Kirghizistan voisin et l'Afghanistan (gestion du bassin supérieur de l'Amou Daya) est un autre volet important du dialogue. Entre 2010 et 2015, le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Tadjikistan a été financé par la Commission européenne. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté un expert international qui a aidé le Gouvernement tadjik à mettre au point sa stratégie de réforme du secteur de l'eau; l'Allemagne et la Suisse ont apporté un financement.

44. L'OCDE a été invitée récemment à contribuer au dialogue en cours et à la stratégie de réforme du secteur de l'eau, en renforçant le financement de ce secteur grâce à la mise au point d'une politique tarifaire bien conçue. L'Autorité tadjike de lutte contre les monopoles, chargée d'établir les tarifs de l'approvisionnement en eau

⁷ Voir <http://staging.unece.org/index.php?id=35028> (en russe).

et de l'assainissement, est responsable de la réglementation économique. Elle a fait appel à l'OCDE pour accroître sa capacité dans plusieurs domaines. L'OCDE a alors organisé un atelier technique sur la tarification de l'eau au Tadjikistan, mettant à profit les bonnes pratiques dans la région et dans le reste du monde.

Turkménistan

45. Au Turkménistan, la réunion de lancement du dialogue sur les politiques nationales axé sur la gestion intégrée des ressources eau a eu lieu en décembre 2010 et a été suivie de la première réunion du comité directeur en avril 2011. Un groupe interministériel d'experts a été créé dans le cadre de ce dialogue pour examiner la législation nationale à la lumière de l'adoption des normes de la Convention sur l'eau, y compris des principes de gestion intégrée des ressources en eau. Ce travail a abouti le 4 août 2012 à la décision du Parlement du Turkménistan d'adhérer à la Convention sur l'eau.

46. Le processus de dialogue sur la politique nationale a également permis de mettre en place d'autres instruments juridiques pertinents de la CEE. Des séminaires de renforcement des capacités concernant le Protocole sur l'eau et la santé et la Convention sur les accidents industriels ont été organisés à l'intention des partenaires nationaux par la CEE en octobre 2014 et en avril 2015.

47. En avril 2013 a été publié un rapport sur les possibilités d'adoption de l'approche fondée sur la gestion des bassins hydrographiques au Turkménistan⁸. Comme suite aux décisions prises à la deuxième réunion du comité directeur, en septembre 2012, le groupe interministériel d'experts a entamé ses travaux sur un nouveau code national de l'eau, qui est désormais prêt et que le parlement doit en principe adopter en 2015. À sa réunion d'avril 2015, le comité directeur a décidé d'engager l'élaboration d'une stratégie nationale de gestion intégrée des ressources en eau.

48. Pour 2012-2015, le dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau au Turkménistan bénéficie de l'appui de la Commission européenne, de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ) et de la Norvège.

Ukraine

49. En Ukraine, le processus de dialogue sur la gestion intégrée des ressources en eau a commencé à la fin de 2007. Deux ensembles de principes d'action ont été mis au point : a) un projet de note de synthèse sur l'adaptation de la politique ukrainienne de l'eau aux changements climatiques, fondé sur les *Lignes directrices sur l'eau et l'adaptation aux changements climatiques* de la CEE⁹; et b) des travaux préparatoires pour les projets relatifs à l'impact des changements climatiques sur les ressources hydriques du bassin du Dniestr¹⁰. Ces ensembles de principes d'action ont facilité l'élaboration d'un projet pilote visant à réduire la vulnérabilité face aux inondations extrêmes et aux changements climatiques dans le bassin du Dniestr, mis en œuvre en 2010-2014 par la CEE, l'OSCE et le PNUE dans le cadre de l'Initiative sur l'environnement et la sécurité.

50. Le processus de dialogue en Ukraine est au point mort depuis quelques années en raison de l'instabilité politique dans le pays; la CEE a effectué des missions préparatoires en septembre 2014 et avril 2015 pour le relancer.

⁸ Voir <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/tm>.

⁹ Publication des Nations Unies, numéro de vente 09.II.E.14. Peut être consulté à l'adresse suivante : www.unece.org/index.php?id=11658.

¹⁰ «Reducing vulnerability to extreme floods and climate change» et «Climate change and security in the Dniester River Basin», voir www.unece.org/ehlm/platform/display/ClimateChange/Dniester.

B. Activités régionales

Débat en séance plénière, consacré aux dialogues sur les politiques nationales, à la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé

51. Les activités à l'appui du Protocole sur l'eau et la santé réalisées dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales ont été exposées à la troisième session de la Réunion des Parties au Protocole (Oslo, 25-27 novembre 2013). La délégation roumaine a présenté un exposé en sa qualité de Présidente du Groupe de travail pour les dialogues sur les politiques nationales. Ces dialogues ont un rôle à jouer en matière d'eau et de santé en ce qu'ils facilitent l'établissement des objectifs et les échanges d'informations et retours d'expérience au niveau national par le biais des réunions que tiennent régulièrement les comités directeurs.

Réunions du Groupe de travail de l'Initiative de l'Union européenne en faveur de l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale

52. Les réunions annuelles du Groupe de travail de l'IEE pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale constituent une plate-forme importante pour l'échange de données d'expérience entre les pays concernant la mise en œuvre des dialogues sur les politiques nationales. Trois réunions du groupe de travail ont été organisées au cours de la période intersessions. Quelque 50 représentants de la région et des donateurs y ont participé pour examiner les résultats des travaux menés dans le cadre des dialogues et convenir des futures priorités.

Réunions du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

53. Les résultats et projets du processus de dialogue sur les politiques nationales ont été présentés lors des réunions annuelles du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau en 2013, 2014 et 2015 à Genève. Ces réunions ont constitué un cadre approprié pour la communication des résultats des travaux issus des dialogues à un vaste public, dans la mesure où les réunions du Groupe de travail sont également suivies par des représentants de pays se trouvant au-delà des frontières de la sous-région d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Semaines mondiales de l'eau

54. La CEE et l'OCDE ont présenté les succès obtenus et les obstacles rencontrés par les dialogues sur les politiques nationales lors des forums multipartites de l'Initiative de l'Union européenne en faveur de l'eau qui se sont tenus dans le cadre la semaine mondiale de l'eau à Stockholm en 2013, 2014 et 2015. Ces réunions ont permis aux partenaires d'obtenir des informations à jour sur l'évolution récente de l'Initiative dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Forum mondial sur l'environnement de l'OCDE

55. Dans le cadre du Forum mondial sur l'environnement de l'OCDE organisé à Paris en novembre 2014, une réunion parallèle sur le thème « Les liens entre l'eau, l'énergie et l'alimentation : nouvelles perspectives en Europe orientale, au Caucase et en Asie centrale » s'est tenue le 27 novembre 2014. L'objectif de la réunion était de faire le bilan des travaux en cours sur les corrélations énergie-alimentation-eau dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales. Plusieurs études de cas ont été présentées par des responsables des administrations publiques de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

Séminaire de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) sur le secteur de l'eau pour l'Asie centrale

56. Le processus de dialogue sur les politiques nationales et les possibilités de coopération ont été présentés lors d'un séminaire de la BERD sur le secteur de l'eau, qui s'est tenu à Bichkek le 3 juillet 2013. Des représentants de la BERD participent déjà à la plupart des réunions du comité directeur mais l'échange d'informations sur les travaux concrets comme l'aménagement des bassins ou les études sur les instruments économiques peut être amélioré.

Conférence sur la gestion des ressources en eau en Asie centrale

57. Une conférence régionale sur « les perspectives en matière de gestion des ressources en eau en Asie centrale : de l'approche par bassin à la coopération régionale », qui s'est tenue les 27 et 28 mai 2014 à Almaty (Kazakhstan) et à laquelle ont participé des délégations de haut niveau de tous les pays d'Asie centrale, a marqué l'achèvement de la phase 2 du projet régional de l'Agence allemande de coopération internationale (GIZ). À cette occasion, le secrétariat de la CEE a présenté les résultats et les projets issus des dialogues sur les politiques nationales dans quatre pays d'Asie centrale.

C. Activités de communication

58. En janvier 2013 le document intitulé *The European Union Water Initiative National Policy Dialogues: Achievements and lessons learned* a été publié (ECE/MP.WAT/38)¹¹. Cette publication rend compte des travaux entrepris dans le cadre des dialogues de l'IEE sur les politiques nationales dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale et énumère les grandes réalisations, pays par pays. Disponible en anglais et en russe, elle a été distribuée aux organisations partenaires, aux donateurs et aux parties prenantes de la région.

59. Un bulletin intitulé « Update on National Policy Dialogues » diffuse des informations sur les dialogues en cours dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à l'intention des décideurs et des partenaires; il sert à promouvoir l'Initiative pour l'eau de l'Union européenne et à faire part de l'expérience accumulée à cet égard dans la région. Huit numéros du bulletin ont été publiés en anglais et en russe de 2011 à 2015.

60. En novembre 2012, des brochures relatives aux dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau ont été imprimées en anglais et en russe¹². Les sites Web de la CEE¹³ et de l'OCDE¹⁴ sont régulièrement mis à jour. Ils donnent accès à des exposés présentés lors des réunions, à des comptes rendus de réunions et autres rapports, à des bulletins d'information et à des communiqués de presse. Ces deux sites sont largement utilisés dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale par tous ceux qui recherchent des informations sur les questions liées à la gestion intégrée de l'eau, à l'approvisionnement en eau et à l'assainissement. Des communiqués de presse rendant compte des réunions des comités directeurs sont régulièrement publiés par la CEE en

¹¹ À consulter à l'adresse suivante : www.unece.org/env/water/publications/euwi_npd.html.

¹² À consulter à l'adresse suivante : www.unece.org/env/water/npd/publications.

¹³ Voir : <http://www.unece.org/env/water/npd/news.html>.

¹⁴ Voir : www.oecd.org/env/outreach/npd-water-eccca.htm.

anglais et en russe pour assurer la visibilité des dialogues sur les politiques nationales de l'Initiative de l'UE sur l'eau¹⁵.

61. En 2014, la CEE et l'OCDE ont publié ensemble une étude de référence sur la mise en œuvre des principes de la gestion intégrée des ressources en eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale¹⁶. Cette étude, qui dresse un bilan de situation dans dix pays, s'appuie sur les réponses à un questionnaire fournies par des experts des pays visés. Un second rapport de référence est prévu pour la fin 2015.

62. L'OCDE et la CEE ont rédigé une brochure sur la réforme des politiques de l'eau en Europe orientale, dans le Caucase et en Asie centrale en 2006-2013, afin de mettre en lumière les succès remportés dans la région grâce aux dialogues sur les politiques nationales. Cette brochure a été publiée en mai 2014 et mise à jour en novembre de la même année¹⁷. Elle a été complétée par des présentations générales de plusieurs dialogues engagés dans la région (au Kirghizistan, par exemple), publiées entre 2013 et 2015¹⁸.

III. Enseignements tirés et projets pour l'avenir

A. Enseignements tirés

63. La mise en œuvre de l'Initiative pour l'eau de l'UE dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale à travers les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau, l'approvisionnement en eau et l'assainissement a largement contribué à la mise en place des réformes du secteur de l'eau et à la réalisation des OMD se rapportant à l'eau. L'importance de l'Initiative de l'UE et le rôle des dialogues sur les politiques nationales, qui contribuent très largement à promouvoir la réforme du secteur de l'eau, l'élaboration de stratégies et de législations modernes sur l'eau et la coopération intersectorielle ont été affirmés et salués lors de la septième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (Astana, (Kazakhstan), 21-23 septembre 2011)¹⁹. Étant donné que l'eau figure en bonne place dans les objectifs de développement durable pour l'après-2015, le processus de dialogue devrait contribuer à la réalisation de ces objectifs par des politiques et des projets dans le secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

64. L'élan politique insufflé par la Commission européenne et la présidence de la composante de l'IEE concernant l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale joue un rôle essentiel dans les dialogues sur les politiques nationales. La participation des chefs de délégation de l'UE dans les différents pays et du Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale aux réunions du comité directeur a garanti et démontré l'importance de cet élan politique. L'étroite concertation avec les délégations de l'UE et les ambassades des États membres de l'UE dans les pays au sujet des activités menées dans le cadre des dialogues, de même que la coordination entre celles-ci et d'autres activités de l'UE (par exemple dans le cadre de la Politique européenne de voisinage, de la Stratégie de l'UE pour l'Asie centrale et de l'initiative relative à la diplomatie de l'eau) doivent être poursuivies.

¹⁵ Voir : <http://www.unece.org/env/water/npd/news.html>.

¹⁶ ECE/MP.WAT/44; À consulter à l'adresse suivante : www.unece.org/env/water/publications/euwi_npd.html.

¹⁷ Voir www.unece.org/env/water/publications/euwi_eecca_brochure_2006-2014.html.

¹⁸ Voir <http://www.unece.org/env/water/npd/countrydialogues/kg>.

¹⁹ Voir ECE/astana.CONF/2011/2/Add.1, par. 4 et ECE/astana.CONF/2011/2/Add.2, par. 25 et 63, accessibles à l'adresse suivante : www.unece.org/env/efe/Astana/documents.html#/.

65. L'expérience de la mise en œuvre des dialogues a démontré qu'ils répondaient aux besoins des pays et qu'ils étaient très prisés : les pays dans lesquels les dialogues devaient prendre fin demandaient leur prolongation; les pays qui n'avaient pas manifesté d'intérêt dans un premier temps (par exemple, le Kazakhstan en 2012 et le Bélarus en 2014) ont demandé l'ouverture d'un dialogue. Les donateurs et les organisations internationales s'intéressent également aux dialogues sur les politiques qui, bien souvent, sont l'occasion pour eux de partager leur savoir-faire et de coordonner leurs initiatives.

66. Les thèmes des dialogues sur les politiques évoluent avec le temps, reflétant ainsi l'évolution des besoins de chaque pays. Les dialogues doivent dûment tenir compte des réformes engagées à différents niveaux et cadrer avec celles-ci. L'appui qui leur est apporté doit être suffisamment souple pour répondre aux nouvelles demandes. Il faudrait que les dialogues portent sur des questions générales plutôt que techniques. Ils devraient être conçus comme des structures nationales réunissant les représentants de l'ensemble des secteurs concernés et les principales parties prenantes pour discuter de la politique de l'eau.

67. L'instabilité politique et/ou le fort taux de « rotation » des hauts fonctionnaires de ministères partenaires dans certains des pays concernés sont d'importants sujets de préoccupation. Promouvoir un dialogue sur les politiques et, s'il y a lieu (en cas de changement de gouvernement), le rétablir demandent beaucoup de temps et de ressources. La planification doit être suffisamment souple pour tirer le meilleur parti des ressources et des processus engagés dans les différents pays. La concertation avec un large éventail de décideurs dans chaque pays et la mobilisation des délégations de l'Union européenne dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale sont des moyens qui ont fait leurs preuves pour atténuer les conséquences de l'instabilité politique dans la région.

68. Le dynamisme et l'engagement des acteurs nationaux sont importants pour le succès des dialogues sur les politiques nationales. La participation de représentants d'instances parlementaires et gouvernementales est indispensable à l'examen et à l'adoption de nouveaux ensembles de principes d'action. Les ONG contribuent de manière appréciable à faire avancer le débat sur les réformes politiques et devraient être activement associées aux dialogues.

69. Une bonne coordination avec les partenaires de développement aide souvent à pérenniser les résultats des dialogues à moyen terme : dans plusieurs cas, la Commission européenne et les donateurs bilatéraux ont par exemple donné suite à des mesures prioritaires spécifiques et aux besoins d'assistance technique recensés dans le dialogue sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement. La coopération avec d'autres organisations internationales ayant des activités dans la sous-région d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale est également importante pour que des réformes dans le secteur de l'eau soient mises au point et véritablement appliquées.

70. Les dialogues sur la gestion intégrée des ressources en eau mettent utilement à profit les multiples activités de la CEE, notamment : a) les activités menées dans le contexte de ses conventions sur l'environnement, en particulier la Convention sur l'eau; b) son programme d'études de performance environnementale; et c) ses projets et activités sur le terrain, tels que ceux qui sont mis en œuvre par le Conseiller régional de la CEE pour l'environnement. L'étroite coordination avec les activités prévues dans d'autres domaines d'intervention de la Convention sur l'eau a donné par exemple des résultats utiles aux dialogues sur les politiques nationales. Cette coordination sera renforcée, notamment dans le cas des liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes et dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé. Les contacts directs et la coopération régulière de la CEE avec les gouvernements des pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale dans le

cadre de différentes instances de l'ONU aident à obtenir un engagement politique de ces gouvernements en faveur du dialogue sur les politiques nationales et en assurent la viabilité à long terme.

71. Les dialogues sur les politiques nationales sont des processus qui évoluent au fil du temps. Ils sont généralement définis pour plusieurs années et s'inscrivent dans une perspective à moyen ou à long terme. Il importe que l'appui financier corresponde à cette perspective. La contribution de la Commission européenne est essentielle : étant l'une des très rares institutions qui offre une assistance sur plusieurs années, elle contribue à la stabilité financière du programme. Le financement accordé depuis 2006 par divers donateurs a aidé à lancer et développer les processus de dialogue dans 10 pays. Le volume actuel du financement permet de maintenir le processus politique, c'est-à-dire d'organiser des réunions régulières et de procéder à des échanges de vues entre les parties concernées sur certains aspects de la réforme de la politique de l'eau. Pour aider les pays à légiférer et à renforcer leurs capacités en vue de mettre en pratique une gestion intégrée de l'eau, un financement accru serait nécessaire.

B. Projets pour l'avenir

72. Le programme de dialogue sur les politiques nationales donne aux pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale une orientation sur la manière d'améliorer la gestion des ressources en eau en proposant des solutions institutionnelles, économiques et financières aux problèmes rencontrés dans ce domaine. Les gouvernements ont demandé très clairement, lors des réunions du Groupe de travail de l'Initiative de l'Union européenne en faveur de l'eau pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale qui se sont tenues en 2014 et 2015, que les activités menées dans le cadre du dialogue sur les politiques nationales se poursuivent dans les trois principaux domaines : a) la relation entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes; b) le rôle de l'eau dans la transition vers une économie verte; et c) la coopération transfrontière.

73. Dans le domaine des liens entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes, les dialogues sur les politiques nationales peuvent continuer à soutenir le domaine d'activité 3 de la Convention sur l'eau pour 2016-2018 (interactions entre l'eau, l'alimentation, l'énergie et les écosystèmes dans les bassins transfrontières). Le champ d'application des dialogues sera élargi afin d'assurer la coordination des politiques de l'eau avec d'autres politiques générales, principalement avec politiques énergétique, alimentaire et sociale. Les activités menées dans le cadre de cette approche exigent notamment une évaluation des subventions qui ont une incidence sur le secteur de l'eau (qualité de l'eau, disponibilité et utilisation; viabilité financière des systèmes d'approvisionnement en eau et accessibilité économique des services d'approvisionnement, etc.), le développement, l'exploitation et le financement durables des infrastructures hydriques polyvalentes, ainsi que des mécanismes de gouvernance appropriés aux différents niveaux.

74. Il est prévu que l'OCDE joue un rôle de chef de file dans les activités menées en application des dialogues sur les politiques nationales relatives à la gestion de l'eau en faveur d'une croissance verte équitable dans la sous-région d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Œuvrer à la croissance verte signifie promouvoir la croissance et le développement économiques tout en veillant à ce que le patrimoine naturel continue à fournir les ressources et les services environnementaux dont dépend le bien-être humain. La croissance verte doit également être équitable afin d'inverser la tendance à l'accentuation des inégalités de revenus dans la région. Les politiques de croissance verte dans le secteur de l'eau doivent favoriser l'innovation dans le domaine de l'eau et les investissements dans les infrastructures écologiques qui sous-

tendront une croissance durable et ouvriront de nouvelles perspectives économiques. Elles doivent également être intégrées dans les politiques menées dans les secteurs qui ont un impact sur la disponibilité, la qualité et la consommation de l'eau – en particulier l'agriculture, l'énergie et l'occupation des sols. Un financement durable, une bonne gouvernance et la cohérence de l'action sont des éléments clefs de cette démarche.

75. La coopération transfrontière est envisagée comme troisième pilier des activités menées dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales dans les années à venir. Jusqu'ici, on s'est attaché dans le processus de dialogue sur les politiques nationales à promouvoir les réformes essentiellement au niveau national. En mettant en place un cadre dans lequel les pays se rencontrent et partagent des données d'expérience en matière de gestion de l'eau, il a contribué au développement d'une approche régionale. En 2016-2018, une plus large place sera accordée à la diplomatie des eaux transfrontières et à la coopération régionale. Les activités menées à l'appui de la coopération concernant les principaux bassins fluviaux transfrontières seront approfondies et élargies. Elles consistent notamment à répartir les ressources en eau entre les pays, à évaluer les avantages économiques du travail en commun, à surveiller la qualité de l'eau et à échanger des renseignements.

76. L'échange de données d'expérience entre les décideurs des différents pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale bénéficiera d'une plus grande attention dans la conception des activités futures s'inscrivant dans le cadre des dialogues sur les politiques nationales. Il est non moins important de partager l'expérience acquise au cours du processus de dialogue avec d'autres composantes de l'Initiative pour l'eau de l'EU, dont la composante méditerranéenne.

77. Il est nécessaire de diversifier davantage les travaux menés dans le cadre du programme de dialogues sur les politiques nationales dans différentes zones d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Pour les pays d'Europe orientale et du Caucase, la priorité sera accordée à la coopération transfrontière, à la mise en œuvre des principes de gestion intégrée des ressources en eau et à l'action législative. Pour les quatre pays de la région ayant signé en 2014 des accords d'association avec l'UE, le processus de dialogue sur les politiques nationales devrait contribuer à l'harmonisation de leur législation nationale relative à l'eau avec la législation de l'UE. En Asie centrale, l'accent doit continuer à être mis sur l'application des principes de la gestion intégrée des ressources en eau, et sur le renforcement des échanges et de la coopération transfrontières et régionaux. La coopération en application des différents instruments internationaux, comme la Convention sur l'eau et le Protocole sur l'eau et la santé, demeurera inscrite au plan de travail du dialogue sur la politique nationale de tous les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

78. L'exécution conjointe par la CEE et l'OCDE d'activités relatives aux dialogues sur les politiques nationales se poursuivra, étant donné que les domaines de compétence des deux organisations se complètent et permettent aux gouvernements de la région d'obtenir de précieux conseils dans de nombreux domaines. Il est prévu de doter la CEE de personnel supplémentaire pour mener les activités de dialogue dans la période 2016-2019.

Annexe

Financement des dialogues sur les politiques nationales

1. En 2010-2015, les dialogues sur les politiques nationales axés sur la gestion intégrée des ressources en eau et sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement ont été financés par la Commission européenne, par des donateurs bilatéraux et par des organisations internationales.

2. Plusieurs gouvernements apportent une contribution aux dialogues sur la gestion intégrée de l’eau menés sous la conduite de la CEE. En 2012-2013, le Gouvernement finlandais a financé la poursuite du dialogue au Kirghizistan et la mise en place d’un dialogue en Géorgie. En 2015, la Finlande a commencé à financer, pour une durée de trois ans, les activités liées au dialogue au Kirghizistan et au Tadjikistan. Le Gouvernement norvégien apporte son concours pour les activités menées dans le cadre du dialogue sur la gestion intégrée au Turkménistan, par un don qui sera reconduit jusqu’en 2017. Le Ministère danois des affaires étrangères a mandaté, par l’entremise de l’Agence danoise pour le développement international, des experts pour les dialogues sur la gestion intégrée au Tadjikistan et au Kirghizistan pour 2011-2013. Par l’intermédiaire de la GIZ, le Gouvernement allemand a apporté une contribution supplémentaire pour financer des réunions au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Turkménistan en 2013. Le Gouvernement suisse, par l’entremise de Helvetas, a apporté des fonds pour une réunion du comité directeur au Tadjikistan en 2014.

3. Pour la période en cours, s’agissant des dialogues sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement et sur les aspects économiques et financiers de la gestion intégrée de l’eau, le Gouvernement norvégien apporte un appui pour les travaux consacrés à l’utilisation des instruments économiques pour la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou au Tadjikistan. Le Gouvernement suisse appuie les travaux sur la gestion des ressources en eau au Kazakhstan, au Kirghizistan et/ou en Azerbaïdjan, et les travaux sur l’approvisionnement en eau et l’assainissement au Kazakhstan. L’Allemagne a renouvelé son appui pour les travaux dans le domaine de l’eau dans le cadre de l’Équipe spéciale pour la mise en œuvre du Programme d’action pour l’environnement.

Financement des dialogues sur les politiques nationales en 2012-2015

(en euros)

<i>Gouvernement ou institution contributeur</i>	<i>OCDE-CEE</i>	<i>CEE</i>	<i>OCDE</i>
Union européenne (DG développement et coopération)	3 200 000	-	-
UE (délégation au Kazakhstan)	-	115 000 ^a	-
Gouvernement danois	-	40 000	-
Gouvernement finlandais	-	120 000	-
Gouvernement allemand (BMU)	-	-	200 000
Gouvernement allemand (GIZ)	-	30 000	-
Gouvernement norvégien	-	210 000 ^b	390 000 ^c
Gouvernement suisse	-	10 000	60 000 ^c
CEE	-	200 000 ^d	-
OCDE	-	-	sans objet
Total estimatif	3 200 000	725 000	650 000

Abréviations : BMU = Ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature et de la sécurité nucléaire; DG développement et coopération = Direction générale pour le développement et la coopération.

^a Estimation pour 2015.

^b Fonds alloués pour 2013-2015.

^c Équivalant à la proportion d'un financement plus élevé consacré à des projets dans le domaine de l'eau dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

^d Estimation pour 2013-2015, y compris le travail du personnel de la CEE émergeant au budget ordinaire.

4. À la demande de la CEE et de l'OCDE, la Direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne (EuropeAid) a contribué – pour un montant total de 3 202 854 euros – au financement de la deuxième phase des dialogues sur les politiques nationales pour la période allant de février 2012 à janvier 2016. Ces ressources sont consacrées aux dialogues sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement et sur la gestion intégrée des ressources en eau dans 10 pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale : Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine. Si le Bélarus et l'Ouzbékistan devaient manifester leur intérêt pour des dialogues, une partie des fonds devrait être utilisée pour lancer et mettre en place un dialogue sur la politique nationale dans ces pays. Au Kazakhstan, la délégation de l'Union européenne finance actuellement un projet relatif à l'économie verte, exécuté conjointement par la CEE et le PNUD, qui soutient certaines activités engagées dans le cadre du dialogue sur la politique nationale pour la période 2015-2018. Des pourparlers sont en cours avec la Direction générale Voisinage et négociations d'élargissement et la Direction générale de la coopération internationale et du développement, respectivement, au sujet du maintien du financement des dialogues de l'IEE dans les pays du secteur oriental de l'Europe et en Asie centrale au-delà de 2015. Le Gouvernement finlandais soutient les deux secteurs d'activité, celui de la gestion intégrée de l'eau et celui de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, au Kirghizistan et au Tadjikistan en 2015-2017.

Financement prévu des dialogues sur les politiques nationales en 2016-2019
(en euros)

<i>Gouvernement ou institution contributeur</i>	<i>OCDE-CEE</i>	<i>CEE</i>
UE (Direction générale Voisinage et négociations d'élargissement) ^a	7 000 000	-
UE (délégation au Kazakhstan)	-	926 000 ^b
Gouvernement finlandais	-	280 000 ^c
Gouvernement norvégien	-	130 000 ^d
Total estimatif	7 000 000	1 336 000

^a Le processus de finalisation du projet est en cours

^b Estimation pour 2016-2018.

^c Estimation pour 2016-2018

^d Estimation pour 2016-2017.

5. Les contributions prévues pour 2016-2019 confèrent au programme une assise solide. Le soutien de la Direction générale Voisinage et négociations d'élargissement de la Commission européenne devant être utilisé pour le processus de dialogues sur les politiques nationales en Europe orientale et dans le Caucase uniquement, le financement du processus pour l'Asie centrale n'est pas encore assuré. Une contribution supplémentaire de donateurs bilatéraux et d'autres institutions est donc nécessaire, particulièrement pour garantir le succès des projets en cours et donner suite aux nouvelles demandes des gouvernements des pays d'Asie centrale.